

LES SEJOURS

- En hôtel avec demi-pension → mise à disposition d'une chambre (télévision TNT, téléphone, terrasse ou balcon) : les lits sont faits à l'arrivée et tous les jours, sauf le dimanche, fourniture du linge de toilette, ménage fait si besoin, changement de serviettes si nécessaire et changement de draps en fin de semaine à partir de 2 semaines de séjour. La demi-pension correspond comprend le petit déjeuner et le dîner.
→ accès aux services et équipements du relais dont certains ne sont ouverts qu'aux vacances scolaires.
- En gîte → mise à disposition d'un logement équipé : kitchenette avec micro-ondes, un séjour (sauf gîte de hôtelier), chambre (literie complète : 1 oreiller par pers., 1 alèse par lit, 1 couverture par pers.) salle de bain, WC, terrasse avec salon de jardin, parasol et barbecue. Possibilité de demi-pension. Les charges eau et électricité sont comprises. Les draps et la télévision peuvent être loués; certains gîtes situés en forêt ne peuvent la recevoir
→ accès aux services et aux équipements du relais dont certains ne sont ouverts qu'en période de vacances scolaires.
→ l'entretien du logement : une entreprise de nettoyage a la charge de remettre propre le logement pour 40€ ou 50€ selon le gîte, somme qui vous est demandée à votre arrivée. Seul le nettoyage de la vaisselle, des appareils ménagers (cafetière, micro-ondes et réfrigérateur) et du barbecue vous incombe.

RESERVATION – REGLEMENT - ASSURANCE ANNULATION

- Votre réservation au relais est définitive après réception du bulletin ou contrat de réservation accompagné d'un acompte de 30% du montant du séjour (arrondir). A réception de ce premier versement, une confirmation vous est adressée. Un mois avant votre arrivée, vous nous versez 50% (ce 2^{ème} règlement est enregistré mais nous n'envoyons pas de reçu) et le solde le jour de l'arrivée (une facture est délivrée). Libellez votre chèque à l'ordre du village « Les Chênes Verts ». Nous acceptons les chèques vacances, les bons caf (assurez vous de la validité de vos bons et envoyez-nous tous les documents **avec votre réservation**)
- Le relais se réserve :
 - 110 euros si vous annulez votre séjour plus de 60 jours avant votre arrivée pour les frais occasionnés.
 - le premier acompte en cas d'une annulation entre 30 et 60 jours avant la date d'arrivée.
 - la totalité des acomptes pour un désistement à 30 jours ou moins de votre arrivée.
 - Tout séjour commencé est dû en totalité.
- L'assurance annulation est facultative mais fortement conseillée ; Toutefois reportez-vous au résumé des garanties qui stipule qu'en cas d'annulation de séjour, l'assureur rembourse à l'assuré le montant total des sommes versées au relais et effectivement encaissées par ce dernier, selon ses conditions de vente(l'indemnité ne pouvant dépasser le montant total des frais de séjour indiqués lors de la réservation). Si vous contractez l'assurance annulation, **veuillez libeller votre chèque à l'ordre des Chênes Verts.**

TAXE DE SEJOUR

- La taxe de séjour de 0.35 / jour / pers de + de 12 ans est perçue au profit de l'Office de Tourisme, elle s'ajoute aux frais de séjour.

ARRIVEE- DEPART

- Les arrivées et les départs se font uniquement le samedi en haute saison. Des aménagements sont parfois possibles en basse saison. Le jour d'arrivée, **les logements sont disponibles à partir de 16h et pas avant.**
- Le jour du départ, les logements doivent être libérés avant 10h.

INVENTAIRE-CAUTION

- Un inventaire est dressé par vos soins le jour de votre arrivée. Celui-ci doit être rapporté à l'accueil le jour même ou le lendemain. Une caution de 200 euros (de 100€ pour les résidents en chambre d'hôtel) est versée à l'arrivée et restituée le jour de votre départ lors de l'état des lieux et sous réserve du bon état du logement et du matériel. Seront retenus sur votre caution les frais occasionnés en cas de casse ou dégradation des locaux, jeux et matériel prêtés. Si votre départ est en dehors des heures d'ouverture (avant 8h) la caution sera envoyée dans la semaine suivante. Pour l'état des lieux de sortie (obligatoire), nous vous conseillons de vous inscrire à l'accueil la veille pour prendre rendez-vous.

LES ANIMAUX

- Un animal de petite taille par gîte (**chiens de catégorie 1 et 2 interdits**) est admis avec supplément de 32 euros dans le relais, excepté dans les chambres d'hôtel ; Les animaux doivent être vaccinés et être tenus en laisse. Un espace est réservé pour leurs déjections. Pensez à leur couchage, les lits et les banquettes leur sont interdits. Les dégradations causées par l'animal vous seront facturées.

LA PISCINE

- Un bassin et une pataugeoire composent cette piscine chauffée aux vacances scolaires mais pas surveillée. Les enfants restent sous la responsabilité des parents. Elle est ouverte de 10 h30 à 21 h. Les enfants de moins de 10 ans ne sont pas autorisés à y venir tout seul, ils doivent être accompagnés de leurs parents. L'accès est réservé aux résidents. **Seuls les slips de bains et boxers sont autorisés, les shorts et caleçons sont interdits** dans l'eau. La douche est obligatoire. A votre arrivée, le règlement vous sera donné ; celui-ci est affiché à l'entrée de la piscine.

Ecrire la mention « lu et approuvé, bon pour accord ». Signature :